



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 23 Juin 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BOURNY

Membres présents : M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRESSAND - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ETIEVANT - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GILLOT J.P. - M. GONDELLIER - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT.

Membres absents : M. AUDARD - M. BEKHTAOUI - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - M. BRIOT - M. BRUYERE (pouvoir à M. CARBONNEL) - M. CHEVIGNY (pouvoir à M. BELLEVILLE) - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - M. DUBOIS (pouvoir à M. MOREAU) - M. ESMONIN (pouvoir à M. BACHELARD) - Mme FLAMENT (pouvoir à M. JULIEN) - M. FOUCHERES (pouvoir à M. CHAPUIS) - Mme HERVIEU - M. LAURENT (pouvoir à M. PINON) - M. NUDANT - M. PETITJEAN - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY).

OBJET : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TIC - SA Patrimoniale du Grand Dijon (SAPGD) – Etude sur l'état de l'offre en immobilier d'entreprises – Demande de subvention.

L'étude sur l'état de l'offre en immobilier d'entreprise confiée au Cabinet Sémaphores est terminée ; le rapport final a été rendu et présenté aux membres de la SA Patrimoniale du Grand Dijon (SAPGD) en mars dernier.

Cette mission a consisté dans un premier temps à la réalisation d'une étude générale sur l'état et les perspectives de l'offre foncière et immobilière sur le territoire de la Communauté et dans un deuxième temps à une réflexion ciblée sur deux sites, celui de la « Seita » et celui de « Mazen Sully » pour connaître leur faisabilité et leur positionnement immobilier en vue notamment de l'intervention de la SAPGD.

Le coût de l'étude s'est élevé à un total de 47 520 € HT.

Les statuts de la SAPGD ayant été depuis déposés, il est proposé de demander à la SAPGD une subvention s'élevant à 16 632 €, correspondant au prorata du coût réel des études dites « Seita » et « Mazen Sully ».

Vu l'avis du Bureau et de la Commission,

**LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE

- **de solliciter** de la SAPGD une subvention s'élevant à 16 632 € au titre des études spécifiques « Seita » et « Mazen Sully » réalisées par le Cabinet Sémaphores dans le cadre de l'étude plus générale sur l'état de l'offre en immobilier d'entreprise ;
- **de dire** que la recette sera imputée au budget de l'exercice en cours.



pour extrait conforme,
Le Président

Handwritten signature

Publié le **30 JUIN 2005**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 1 JUIL. 2005

